



communiqué

Date Le 24 décembre 1992

N° 247

Pour publication

M^{ME} McDOUGALL ET M. CROSBIE SE FÉLICITENT DE LA DÉCISION DES NATIONS UNIES DE CONVOQUER UNE CONFÉRENCE SUR LA PÊCHE EN HAUTE MER

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et le ministre des Pêches et Océans, l'honorable John Crosbie, ont salué aujourd'hui la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de convoquer une conférence internationale sur la pêche en haute mer en avril, à New York. La seconde session se tiendra en juillet et la conférence devrait tenter de terminer ses travaux à l'automne 1994.

«Cette conférence sera l'occasion tant attendue d'établir des règles de gestion de la pêche en haute mer, en conformité avec les principes de conservation et de développement durable», a déclaré M^{me} McDougall.

«La conférence internationale sur la pêche en haute mer est l'objet d'une des recommandations de l'Agenda 21, projet directeur de développement durable au 21^e siècle, adopté en juin par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED)», a précisé la Ministre.

«Cette conférence doit établir les règles de gestion pour la pêche en haute mer des stocks qui chevauchent les limites et qui sont de grands migrateurs», a déclaré M. Crosbie.

La pêche pratiquée par les flottes de pêche lointaine, à l'extérieur de la limite canadienne des 200 milles, au «Nez» et à la «Queue» des Grands Bancs, est un important facteur de la régression des stocks de plusieurs espèces dont l'habitat s'étend des eaux canadiennes à la haute mer.

«Durant la longue période menant à la CNUED, le Canada a collaboré avec des pays dont les objectifs correspondent aux nôtres, en vue de sensibiliser les autres nations aux effets dévastateurs de la pêche excessive pratiquée par les flottes